

Date

Madame, Monsieur,

Du fait de la restructuration juridique interne des activités de la division combinée AXA XL du groupe AXA, l'activité d'AXA Corporate Solutions Assurance (« ACS ») a été transférée à XL Insurance Company SE (« XLICSE ») dans le cadre d'une fusion transfrontalière (la « Fusion »). XLICSE est un assureur domicilié en Irlande, soumis à la supervision de la Banque centrale d'Irlande et membre du Groupe AXA. Cette restructuration a été motivée par la volonté de centraliser le capital et les licences d'ACS et de XLICSE au sein d'une seule et même entité juridique pour créer une structure opérationnelle plus efficace et ainsi offrir un meilleur service à nos clients et partenaires commerciaux.

Cette Fusion a été approuvée par les autorités réglementaires compétentes et la Haute Cour de justice irlandaise (Irish High Court) et elle a pris effet le 31 décembre 2019 (la « **Date de prise d'effet** »).

À la Date de prise d'effet, XLICSE a repris l'ensemble des activités d'ACS et est devenu l'assureur ou le réassureur compétent de l'ensemble des polices préalablement souscrites auprès d'ACS. Cela n'entraîne aucune autre modification des conditions de nos polices existantes ou des niveaux de service que nous offrons à nos assurés existants à compter de la Date de prise d'effet dans la mesure où nos services continueront sous l'égide de XLICSE.

Votre police restera inchangée. Par conséquent, vous n'avez aucune mesure à prendre suite à ce courrier.

Votre police peut s'étendre à des bénéficiaires supplémentaires qui ne sont pas expressément identifiés dans la police. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir informer tous les bénéficiaires qui ne sont pas expressément identifiés dans la police de la Fusion et du contenu de ce courrier.



Veuillez noter que dans le cadre de la Fusion, les données à caractère personnel qu'ACS détenait à votre sujet ont été reprises par XLICSE qui les utilisera conformément aux objectifs fixés au préalable dans la Déclaration relative à la collecte de données à caractère personnel d'ACS. Pour en savoir plus sur l'utilisation des données à caractère personnel par XLICSE, veuillez suivre ce lien : https://axaxl.com/privacy-and-cookies. Si vous avez au préalable donné votre consentement au traitement de vos données à caractère personnel à ACS, ce consentement sera désormais considéré comme ayant été donné à XLICSE.

Si vous souhaitez de plus amples informations ou si vous avez des questions et demandes à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter par courrier à l'adresse XL House, 8 St. Stephen's Green, Dublin 2 (à l'attention du Département juridique) ou par courriel à EuropeanMergerEnquiries@AXAXL.com ou à consulter notre site Internet : https://axaxl.com/insurance/Information-on-AXA-XL-Consolidation/.

Salutations distinguées

Laurent VERHEYEN

CEO